

# **26 LEADS**

SASU au capital de 500 Euros  
Siège social : 49, Rue Voltaire - 92300 Levallois-Perret  
R.C.S de Nanterre - 883 453 425

## **PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE** **DU VINGT-DEUX AVRIL DEUX MILLE VINGT-CINQ**

L'an deux mille vingt-cinq,  
Le vingt-deux avril,  
A dix heures,

Monsieur Laurent BERDUGO, agissant en qualité d'associé unique et de président de la société 26 LEADS, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 500 euros dont le siège social est situé au 49, Rue Voltaire à Levallois-Perret (92300), immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 883 453 425,

Propriétaire de la totalité des 500 actions composant le capital social de la société,

A adopté les décisions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

- Constatation de la reconstitution des capitaux propres,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Ceci exposé, l'associé unique a décidé de ce qui suit :

### **DECISION N°1**

Constatation de la reconstitution des capitaux propres

L'associé unique prend acte, à la lecture du bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2024, que les capitaux propres sont supérieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, l'associé unique constate que les capitaux propres de la société sont reconstitués à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social conformément à l'article L. 225-248 du Code de commerce.

### **DECISION °2**

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

**Signature**